

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 59 (2001)

Heft: 2: XXVIIIe journée de Mont-Pèlerin : "La concurrence : émulation ou jeu de massacre?"

Vorwort: Ouverture

Autor: Rahm, Werner

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXVIII^e JOURNÉE DU MONT-PÉLERIN

OUVERTURE

Werner RAHM

Président

Société d'Etudes Economiques et Sociales

Le référendum sur la libéralisation du marché de l'électricité vient d'aboutir. Cela permettra d'approfondir un des grands débats de société actuels. Les uns parleront de compétitivité, de dimension critique, de dynamisation, d'euro-compatibilité. Les autres mettront en avant le démantèlement d'un service public, avec ses risques sur le plan de l'emploi, des acquis sociaux et de la qualité des prestations.

Sur fond de globalisation à l'échelle planétaire et de libéralisation des marchés à l'échelle européenne, la Suisse est aujourd'hui soumise à des pressions qui remettent en cause un certain nombre des valeurs traditionnelles.

Déjà la nouvelle réglementation en matière de concurrence a contribué à faire définitivement disparaître nombre d'organisations de type cartellaire, parfois héritées de l'économie de guerre et de la grande crise des années trente.

Dans le secteur de la construction et du bâtiment, beaucoup de choses ont changé dans les conditions du marché, du ciment aux fers à béton, des tuyaux aux installations électriques et sanitaires.

Pour les produits de grande consommation aussi, l'organisation d'un certain nombre de grands marchés a pris fin, de la bière au chocolat. Sur le front des produits agricoles – produits laitiers, sucre, céréales, matières grasses, vin, etc...- les autorités avaient souhaité assurer la sécurité de l'approvisionnement du pays, un degré important d'auto-suffisance et du même coup un revenu équitable à la paysannerie. Les mécanismes mis en place ont conduit à des excédents de production, souvent chroniques et à des prix nettement supérieurs à ceux des pays voisins, sans pour autant stimuler l'adaptation des produits, de leur qualité et de

leur prix, aux besoins des consommateurs. La libéralisation est en cours. Elle demande à tous les protagonistes un nouvel esprit d'entreprise fait de créativité, de dynamisme et de compétitivité.

Il faut ajouter que dans le domaine des produits de grande consommation, le mouvement a été accéléré par la part croissante des produits importés et des marques propres au commerce. Certains se demandent d'ailleurs aujourd'hui si l'extrême concentration de la grande distribution suisse ne confère pas à ses deux ou trois plus grands acteurs un pouvoir d'achat et de décision pouvant aussi conduire à un appauvrissement de l'offre sur le plan quantitatif et qualitatif. A la Commission de concurrence de veiller au grain.

Beaucoup de milieux politiques et économiques entendent limiter les ambitions européennes de la Suisse à un libre-échange bien tempéré. Nous sommes cependant frappés de constater à quel point les avancées européennes vers la création d'un marché unique exercent une pression sur notre propre cadre de travail. Qu'il s'agisse des marchés de l'énergie, des postes et télécommunication, de la protection de l'environnement, des législations alimentaires, d'harmonisation fiscale, de droit de la concurrence, d'ouverture des marchés publics, la référence à l'Union européenne est permanente. Et les maître-mots, compétitivité, concurrence, libéralisation.

Nous sommes dès lors particulièrement heureux de pouvoir, en collaboration avec la S.I.A., approfondir ce sujet pour le secteur de la construction, le métier d'architecte et d'ingénieur. Grâce à la qualité des intervenants, responsables politiques, juristes et ingénieurs et architectes, nous espérons que le débat puisse dégager les éléments de référence indispensables à une meilleure compréhension de l'enjeu.